

**SITUATION ANNUELLE D'UNIVERS OBLIGATIONS SICAV
EXERCICE CLOS AU 31/12/2009**

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2009.

Dans le cadre de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société «UNIVERS OBLIGATIONS SICAV» du 17 Avril 2009 pour l'audit des exercices 2009, 2010 et 2011 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 Décembre 2009.

1. Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV comprenant le bilan au 31 décembre 2009, ainsi que l'état de résultats, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à la même date et les notes aux états financiers contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

2. Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué pour cela nos travaux selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur au sein de la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

4. Lors de notre audit, nous avons relevé que:

- ♦ La participation de la société dans des organismes de placements collectifs de valeurs mobilières a atteint, au 31 Décembre 2009, 4,96% de l'actif net à cette même date. Toutefois, il y a lieu de signaler que ce taux a varié au cours de l'exercice entre 3,98% et 6,38% dépassant ainsi le taux d'emploi maximum de 5% prévu par l'article 2 du décret n02001-2278 du 25/09/2001.

- ♦ Les liquidités de la société ont atteint, au 31 décembre 2009, 2,2% du total de l'actif à cette même date. Toutefois, il y a lieu de signaler que ce taux a fluctué au cours de l'exercice audité en atteignant parfois 26,41% dépassant ainsi le taux d'emploi maximum de 20% prévu par l'article 2 du décret n02001-2278 du 25/09/2001.

- ♦ Au cours de l'exercice 2009, la société a employé plus de 10% de son actif en titres émis ou garantis par un même émetteur pour avoir respectivement au 30 juin 2009 et au 30 septembre 2009, un taux de 19,62% et 14,39% dépassant ainsi le taux d'emploi maximum prévu par l'article 29 du code des organismes de placement collectif

5. Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, et sous réserve du non respect des ratios décrits au paragraphe précédent, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers de la société «UNIVERS OBLIGATIONS SICAV», arrêtés au 31 Décembre 2009 tels qu'annexés aux pages 9 à 24 de notre rapport, présentent sincèrement, dans leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2009 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à la même date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

6. En application des dispositions de l'article 266 du code de sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité des informations données sur les comptes dans le rapport du Conseil d'Administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

7. En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons obtenu, une confirmation formelle de la Société et de son mandataire, intermédiaire en bourse, que la tenue des comptes relatifs aux valeurs mobilières émises par la Société est assurée conformément aux dispositions du texte sus indiqué.

**Le commissaire aux comptes
Ahmed Mansour**

RAPPORT SPECIAL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2009

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre direction nous a informé que la convention de gestion, conclue en 2005 entre votre société et la S.C.I.F - Intermédiaire en Bourse, a continué à produire ses effets en 2009. Les charges s'y rattachant, comptabilisées en 2009 s'élèvent à 251,749 KDT.

Par ailleurs et au cours de nos investigations, nous n'avons pas relevé d'autres conventions rentrant dans le cadre des articles précités.

**Le commissaire aux comptes
Ahmed Mansour**

BILAN
arrêté au 31 décembre 2009
(unité : en Dinars Tunisien)

ACTIF	Notes	31/12/2009	31/12/2008
AC1- Portefeuille-titres	3.1		
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2 578 069,842	1 986 250,559
Obligations et valeurs assimilées		32 499 944,366	26 059 290,469
AC2- Placements monétaires et disponibilités	3.3		
Placements monétaires		15 844 705,154	9 271 982,576
Disponibilités		1 143 248,215	4 554 249,521
AC3- Créances d'exploitation			
Autres débiteurs		7 172,600	
TOTAL ACTIF		52 073 140,177	41 871 773,125
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	3.5	75 856,363	59 721,062
PA2- Autres créditeurs divers	3.5	5 469,641	3 748,474
TOTAL PASSIF		81 326,004	63 469,536
ACTIF NET		51 991 814,173	41 808 303,589
CP1- Capital	3.7	49 956 272,113	39 938 151,155
CP2- Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		2 737,811	66 145,901
Sommes distribuables de l'exercice	3.8	2 032 804,249	1 804 006,533
ACTIF NET		51 991 814,173	41 808 303,589
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		52 073 140,177	41 871 773,125

ETAT DE RESULTAT
du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009
(unité : en Dinars Tunisien)

	Notes	01/01/2009 31/12/2009	01/01/2008 31/12/2008
PR1- Revenu du portefeuille-titres	3.2		
Dividendes		66 931,458	64 087,020
Revenu des obligations et valeurs assimilées		1 444 149,152	1 368 391,619
PR2- Revenu des placements monétaires	3.4	656 648,172	468 040,529
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 167 728,782	1 900 519,168
CH1- Charges de gestion des placements	3.6	-264 225,192	-214 973,276
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 903 503,590	1 685 545,892
PR3- Autres produits		0,000	759,442
CH2- Autres charges	3.6	-54 551,933	-44 719,673
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 848 951,657	1 641 585,661
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation	3.8	183 852,592	162 420,872
SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE		2 032 804,249	1 804 006,533
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-183 852,592	-162 420,872
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		56 339,307	7 724,697
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-28 131,163	-30 400,800
Frais de négociation		0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 877 159,801	1 618 909,558

VARIATION DE L'ACTIF NET
du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009
(unité : en Dinars Tunisien)

	01/01/2009	01/01/2008
	31/12/2009	31/12/2008
AN1- Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		
Résultat d'exploitation	1 848 951,657	1 641 585,661
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	56 339,307	7 724,697
Variation des plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-28 131,163	-30 400,800
Frais de négociation de titres	0,000	0,000
AN2- Distributions de dividendes	-2 097 359,790	-1 477 869,800
AN3- Transactions sur le capital		
Souscriptions		
- Capital	61 724 459,580	36 259 189,436
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	7 293,614	-34 030,741
- Régularisation des sommes distribuables	2 420 093,789	1 494 948,491
Rachats		
- Capital	-51 735 023,340	-38 329 345,587
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-6 817,040	25 599,995
- Régularisation des sommes distribuables	-2 006 296,030	-1 665 006,843
VARIATION DE L'ACTIF NET	10 183 510,584	-2 107 605,491
AN4- Actif net		
En début de période	41 808 303,589	43 915 909,080
En fin de période	51 991 814,173	41 808 303,589
AN5- Nombre d'actions		
En début de période	397 966	418 545
En fin de période	497 506	397 966
VALEUR LIQUIDATIVE	104,505	105,055
AN6- Taux de rendement	3,96%	4,23%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice clos le 31 décembre 2009
(Unité = en Dinar Tunisien)

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2009** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composant du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du **31/12/2009** ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date du **31/12/2009**, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du **31/12/2009** ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date du **31/12/2009**, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **31/12/2009** à **35 078 014,208** dinars contre **28 045 541,028** dinars au **31/12/2008** et se détaille ainsi :

Titres OPCVM

<i>Titres des OPCVM</i>	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2009	% de l'Actif Net
FCP CAP ET GAR	300	300 000,000	347 833,800	0,67
FINA O SICAV	2 000	209 363,000	209 246,000	0,40
GO SICAV	934	97 186,425	96 450,444	0,19
SANADETT SICAV	7 003	755 663,702	758 663,002	1,46
SICAV ENTREPRISE	11 142	1 144 404,480	1 165 876,596	2,24
Total	21 379	2 506 617,607	2 578 069,842	4,96

Titre de créance émis par le Trésor négociable sur le marché financier

<i>Emprunts d'Etat</i>	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2009	% de l'Actif Net
BTA 5,5% MARS 2019	1 000	1 037 820,000	1 072 859,703	2,06
BTA 6-03/2012 (6 ANS)	1 000	991 300,000	1 034 894,450	1,99
BTA 6,1% 10/2013 7ANS	2 000	1 963 600,000	2 002 066,300	3,85
BTA 6,75-04/2010 (10 ANS)	2200	2 191 400,000	2 286 325,495	4,40
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	3600	3 730 114,000	3 855 211,851	7,42
BTA 7,5-04/2014 (10 ANS)	1310	1 355 348,000	1 386 359,189	2,67
BTA	11 110	11 269 582,000	11 637 716,988	22,38

Obligations de sociétés et valeurs assimilées

<i>Obligations et Valeurs Assimilées</i>	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2009	% de l'Actif Net
AB SUB 2009/A TF	5 000	500 000,000	505 556,000	0,97
AB SUB 2009/B TV	5 000	500 000,000	505 340,000	0,97
AIL 2005 TR/B	8 000	160 000,000	163 168,000	0,31
AIL 2007	10 000	600 000,000	601 360,000	1,16
AIL 2008	10 000	800 000,000	810 600,000	1,56
AIL 2009-1	4 100	410 000,000	428 224,219	0,82
AMEN BANK 2006 TV	5 000	400 000,000	415 920,000	0,80
ATB SUB 2009 A LA2 TMM+0,75%	20 000	2 000 000,000	2 050 896,000	3,94
ATB SUB 2009 B LB2 TF	10 000	1 000 000,000	1 029 224,000	1,98
ATB 2007/1 C D TMM+2%	8 000	736 000,000	758 771,200	1,46
ATL SUB 2008-1 TF	10 000	1 000 000,000	1 020 256,000	1,96
ATL 2006/1 TF	5 000	400 000,000	411 396,000	0,79
ATL 2008/1 TF	9 500	760 000,000	783 385,200	1,51
ATL 2009/3 TMM+0,625 5 ANS	2 900	290 000,000	290 062,640	0,56
BNA SUB 2009	20 000	2 000 000,000	2 063 675,617	3,97
BTE 10ANS 5,25%	10 000	1 000 000,000	1 012 424,000	1,95
BTEI 2004 TV	4 000	160 000,000	163 756,800	0,31
BTKD 2006	20 000	800 000,000	801 536,000	1,54
CHO 2009 TMM+1	6 000	600 000,000	603 048,000	1,16
CIL 2004/1 TF	5 000	200 000,000	202 852,000	0,39
CIL 2005/1 TF	5 000	300 000,000	303 636,000	0,58
CIL 2009/1 TF 5,5%	5 000	500 000,000	509 945,206	0,98
CIL 2009/2 TV TMM+0,75%	5 000	500 000,000	506 081,140	0,97
EL WIFAK LEASING 06/1 TF	1 000	40 000,000	41 054,400	0,08

GL 2003/2 TF TRA	2 000	80 000,000	84 142,400	0,16
HL 2008/1 TF	5 000	400 000,000	414 156,000	0,80
HL 2009/2 TF 5,5%	3 500	350 000,000	354 009,000	0,68
MEUBLATEX 2008 TR F	1 000	100 000,000	101 491,200	0,20
MOURADI PALACE 05 TRB	1 700	136 000,000	139 719,600	0,27
SELIMACLUB 2002 TR/B	2 000	40 000,000	41 296,000	0,08
SEPCM 2002	1 000	14 290,000	14 938,000	0,03
SKANES 2003 TRD	1 500	60 000,000	61 954,800	0,12
STM 2007 6,5%	7 000	700 000,000	710 169,600	1,37
TL SUB 2007 TF	5 000	300 000,000	307 088,000	0,59
TL SUB 2009	4 000	400 000,000	404 854,356	0,78
TL 2004/2 TMM+1,4%	10 000	200 000,000	207 000,000	0,40
TL 2006/1 TF	10 000	400 000,000	402 680,000	0,77
TL 2007-1 TF	5 000	300 000,000	300 212,000	0,58
TL 2007/2 TF	5 000	400 000,000	419 260,000	0,81
UIB 2009/1	5 000	500 000,000	510 128,000	0,98
UNIFACTOR 2005/1 TRA	20 000	400 000,000	406 960,000	0,78
Obligations privées	282 200	20 436 290,000	20 862 227,378	40,13

Les entrées en portefeuille titres durant l'exercice 2009 se détaillent ainsi :

Désignation	Date	Quantité	Coût d'acquisition
Obligations de sociétés :		106 500	10 650 000,000
Achat Obligations 4100 AIL 2009-1	23/01/2009	4 100	410 000,000
Achat Obligations 20000 BNA SUB 2009	31/03/2009	20 000	2 000 000,000
Achat Obligations 20000 ATB SUB 2009 A LA2 TMM+0,75%	12/05/2009	20 000	2 000 000,000
Achat Obligations 10000 ATB SUB 2009 B LB2 TF	12/05/2009	10 000	1 000 000,000
Achat Obligations 5000 CIL 2009/1 TF 5,5%	25/06/2009	5 000	500 000,000
Achat Obligations 5000 UIB 2009/1	08/07/2009	5 000	500 000,000
Achat Obligations 5000 CIL 2009/2 TV TMM+0,75%	18/08/2009	5 000	500 000,000
Achat Obligations 1000 MEUBLATEX 2008 TR F	26/08/2009	1 000	100 000,000
Achat Obligations 10000 BTE 10 ANS 5,25%	01/09/2009	10 000	1 000 000,000
Achat Obligations 4000 TL SUB 2009	14/09/2009	4 000	400 000,000
Achat Obligations 5000 AB SUB 2009/A TF	24/09/2009	5 000	500 000,000
Achat Obligations 5000 AB SUB 2009/B TV	24/09/2009	5 000	500 000,000
Achat Obligations 3500 HL 2009/2 TF 5,5%	28/09/2009	3 500	350 000,000
Achat Obligations 6000 CHO 2009 TMM+1	12/11/2009	6 000	600 000,000
Achat Obligations 2900 ATL 2009/3 TMM+0,625% 5ANS	25/12/2009	2 900	290 000,000
-Titre de créance émis par le Trésor négociable sur le marché financier		1 000	1 037 820,000
Obligations et valeurs assimilées de l'Etat	04/11/2009	410	425 506,200
Obligations et valeurs assimilées de l'Etat	04/11/2009	590	612 313,800
-Titres OPCVM :		11 658	1 250 099,152
Achat actions 1000 FINA O SICAV	15/01/2009	1 000	103 946,000
Achat actions 1000 FINA O SICAV	12/03/2009	1 000	105 417,000
Achat actions 398 SICAV ENTREPRISE	29/05/2009	398	40 720,972
Achat actions 9260 SANADETT SICAV	07/12/2009	9 260	1 000 015,180
TOTAL		119 158	12 937 919,152

Les sorties du portefeuille titres du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009 se détaillent ainsi :

Désignation	Date	Coût d'acquisition	Coupon encaissé/Coût de cession	Plus ou moins values
- Obligations de sociétés :		4 371 501,000	4 370 285,000	-1 216,000
Remboursement 5000 TL 2007/2 TF	28/01/2009	100 000,000	100 000,000	0,000
Remboursement 5000 AMEN BANK 2006 TV	29/01/2009	50 000,000	50 000,000	0,000
Remboursement 8000 TL 2003/1 7,4%	30/01/2009	161 216,000	160 000,000	-1 216,000

Remboursement 2000 GL 2003/2 TF TRA	20/02/2009	40 000,000	40 000,000	0,000
Remboursement 4000 ATL 2003/1	15/03/2009	80 000,000	80 000,000	0,000
Remboursement 1000 SEPCM 2002	31/03/2009	14 285,000	14 285,000	0,000
Remboursement 5000TL 2004/2 TMM+1,4%	31/03/2009	100 000,000	100 000,000	0,000
Remboursement 5000TL 2004/2 TMM+1,4%	31/03/2009	100 000,000	100 000,000	0,000
Remboursement 4000 TL 2004/1	30/04/2009	80 000,000	80 000,000	0,000
Remboursement 5000 HL 2008/1 TF	12/05/2009	100 000,000	100 000,000	0,000
Remboursement 8000 ATB 2007/1 CD TMM+2%	25/05/2009	32 000,000	32 000,000	0,000
Remboursement 9500 ATL 2008/1 TF	30/05/2009	190 000,000	190 000,000	0,000
Remboursement 1500 SKANES 2003 TRD	10/06/2009	30 000,000	30 000,000	0,000
Remboursement 10000 ATT B 2008 A	15/06/2009	1 000 000,000	1 000 000,000	0,000
Remboursement 5000 ATL 2006/1 TF	15/06/2009	100 000,000	100 000,000	0,000
Remboursement 2000 SELIMACLUB 2002 TR/B	18/06/2009	40 000,000	40 000,000	0,000
Remboursement 1700 MOURADI PALACE 05 TRB	23/06/2009	34 000,000	34 000,000	0,000
Remboursement 4000 BTEI 2004 TV	25/06/2009	80 000,000	80 000,000	0,000
Remboursement 1000 EL WIFAK LEASING 06/1 TF	30/06/2009	20 000,000	20 000,000	0,000
Remboursement 5000 TL SUB 2007 TF	31/07/2009	100 000,000	100 000,000	0,000
Remboursement 8000 AIL 2005 TR/B	15/08/2009	160 000,000	160 000,000	0,000
Remboursement 20000 UNIFACTOR 2005/1 TRA	01/09/2009	400 000,000	400 000,000	0,000
Remboursement 1000 CIL 2002/2	16/09/2009	20 000,000	20 000,000	0,000
Remboursement 1000 TOUTA 2002 TR/B	24/09/2009	20 000,000	20 000,000	0,000
Remboursement 10000 AIL 2008	30/09/2009	200 000,000	200 000,000	0,000
Remboursement 3000 CIL 2004/1 TF	30/09/2009	60 000,000	60 000,000	0,000
Remboursement 2000 CIL 2004/1 TF	30/09/2009	40 000,000	40 000,000	0,000
Remboursement 5000 CIL 2005/1 TF	14/10/2009	100 000,000	100 000,000	0,000
Remboursement 10000 TL 2009/1 TF	15/11/2009	200 000,000	200 000,000	0,000
Remboursement 1000 BIAT 2002	09/12/2009	20 000,000	20 000,000	0,000
Remboursement 1000 AIL 2007	17/12/2009	200 000,000	200 000,000	0,000
Remboursement 20000 BTKD 2006	18/12/2009	400 000,000	400 000,000	0,000
Remboursement 5000 TL 2007-1 TF	27/12/2009	100 000,000	100 000,000	0,000
-Titre de créance émis par le Trésor négociable sur le marché financier		1 750,000⁰²⁸	1 000 000,000	-28 750,000
Remb. BTA 500 BTA 6,5-03/2009 (10ANS)	10/03/2009	514 250,000	500 000,000	-14 250,000
Remb. BTA 500 BTA 6,5-03/2009 (10ANS)	10/03/2009	514 500,000	500 000,000	-14 500,000
-Titres OPCVM :		698 313,799	700 148,636	1 834,837
Vente titre 966 GO SICAV	15/01/2009	100 516,153	100 044,756	-471,397
Vente titre 5540 SANADETT SICAV	31/12/2009	597 797,646	600 103,880	2 306,234
TOTAL		6 564,799⁰⁹⁸	6 070 433,636	-28 131,163

3.2 Note sur les revenus de portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1 511 080,610** dinars au **31 décembre 2009** et se détaillent ainsi :

Revenus des Obligations et valeurs assimilées :	du 01/01/2009 au 31/12/2009	du 01/01/2008 au 31/12/2008
Dividendes		
- Titres OPCVM	66 931,458	64 087,020
Revenus des obligations		
- Intérêts	882 865,650	708 516,390
Revenus des titres de créance émis par le Trésor négociable sur le marché financier		
- Intérêts	561 283,502	659 875,229
TOTAL	1 511 080,610	1 432 478,639

3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités

Les montants placés sur le marché monétaire et les avoirs disponibles s'élèvent au **31/12/2009**

à **16 987**

953,369 Dinars et se détaillant comme suit :

Les placements monétaires :				
Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2009	% de L'Actif Net
Certificats de dépôt	5 000	4 983 402,490	4 996 669,443	9,61
CDP ATTIJARI 07012010 5	5 000	4 983 402,490	4 996 669,443	9,61
Bons du Trésor	0	0,000	0,000	0,00
Billets de trésorerie	18	10 612 513,475	10 848 035,711	20,86
STM 200 MD 5,5% 28012010	1	191 658,768	199 351,238	0,38
BT ELECTROSTAR 180 7,25 150210	1	972 014,475	993 003,618	1,91
SITMA 200MD 7% 190310	1	158 178,088	198 230,611	0,38
SH KANTAOUI 200MD 6,6% 020510	1	200 000,000	207 157,334	0,40
STM 200 MD 5,25% 12052010	1	192 019,002	197 073,634	0,38
BT ELECTROSTAR 270J 6,1% 50610	1	1 447 501,793	1 469 667,703	2,83
MEUBLATEX 500MD 6,25% 250910	1	500 000,000	506 805,555	0,97
STM 200 MD 5,75% 03022011	1	200 000,000	208 484,445	0,40
STM 200 MD 5,5% 18052011	1	200 000,000	205 573,334	0,40
MEUBLATEX 500MD 6,5% 250911	1	500 000,000	507 077,778	0,98
STM 200 MD 6% 03022012	1	200 000,000	208 853,334	0,40
STM 200 MD 5,75% 18052012	1	200 000,000	205 826,666	0,40
MEUBLATEX 450MD 6,75% 25092012	1	450 000,000	456 615,000	0,88
STM 200 MD 6,25% 03022013	1	200 000,000	209 222,222	0,40
SIHM 1000MD 7% 22022013	1	1 000 000,000	1 048 688,889	2,02
STM 200 MD 6% 18052013	1	200 000,000	206 080,000	0,40
STM 200 000 D 6,5% 03022014	1	200 000,000	209 591,111	0,40
STM 200 MD 6,25% 18052014	1	200 000,000	206 333,334	0,40
BT AIL 1MD 5 25012010	1	995 580,110	997 237,568	1,92
BT ELECTROSTAR 1MD 5,04 221210	1	961 614,623	961 934,501	1,85
ELECTROSTAR 1,5MD 081210 5,04	1	1 443 946,616	1 445 227,836	2,78
Total des placements monétaires		15 595 915,965	15 844 705,154	30,48

Les disponibilités :			
Disponibilités	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2009	% de L'Actif Net
Avoir en Banque		1 140 189,178	2,19
Intérêt courus sur compte bancaire		3 059,037	0,01
Total des disponibilités		1 143 248,215	2,20

3.4. Note sur les revenus des placements monétaires

Le revenu des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt, de l'exercice 2009, s'élève à **656 648,172** dinars et se détaille comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/01/2009 au 31/12/2009	du 01/01/2008 au 31/12/2008
Rémunération du compte de dépôt	27 288,640	15 582,973
Revenus des Billets de Trésorerie	358 323,125	343 626,844
Revenus des Certificats de Dépôt	96 485,134	25 321,641
Revenus des BTC	104 018,992	40 685,737
Placement à terme	70 532,281	42 823,334
Autres produits divers sur opérations financières	0,000	0,000
TOTAL	656 648,172	468 040,529

3.5. Notes sur le passif

Le total des passifs exigibles s'élève au **31/12/2009** à **81 326,004** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
Opérateurs Créditeurs	75 856,363	59 721,062
Gestionnaire	67 991,421	51 832,250
Dépositaire	3 569,200	3 568,700
Commissaire aux comptes	4 295,742	4 320,112
Autres Créditeurs Divers	5 469,641	3 748,474
Etat Impôts et Taxes	952,340	347,774
Conseil du Marché Financier	4 419,921	3 400,700
Compte de régularisation	97,380	0,000
TOTAL	81 326,004	63 469,536

3.6. Notes sur les charges		
Nature des charges	du 01/01/2009 au 31/12/2009	du 01/01/2008 au 31/12/2008
Charges de gestion des placements	264 225,192	214 973,276
Commissions de gestions	251 748,762	202 462,664
Commissions de dépôt	3 540,500	3 550,200
Honoraire du commissaire aux comptes	8 935,930	8 960,412
Autres Charges	54 551,937	44 719,673
Redevances CMF sur les OPCVM	47 409,481	38 127,551
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	3 655,782	4 526,281
Frais d'actes d'enregistrements et de publications	1 786,233	1 814,797
Frais Bancaires	428,893	196,984
Autres Charges (impôts taxes et versements assimilées)	1 271,548	54,060
TOTAL	318 777,129	259 692,949

3.7. Notes sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2009 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2008	
Montant	39 938 151,155
Nominal	39 938 151,155
Nombre de titres	397 966
Nombre d'actionnaires	315
Souscriptions réalisées	
Montant	61 731 753,194
Nominal	61 724 459,580
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours	7 293,614
Nombre de titres émis	615 055
Nombre d'actionnaires nouveaux	161
Rachats effectués	
Montant	-51 741 840,380
Nominal	-51 735 023,340
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours	-6 817,040
Nombre de titres rachetés	-515 515
Nombre d'actionnaires sortants	-129
Capital au 31/12/2009	
Montant	49 956 272,113
Nominal	49 927 587,395
Plus ou moins values réalisées	-28 131,163
Plus ou moins values potentiel sur titres	56 339,307
Frais de négociation	0,000
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours	476,574
Modification comptable	0,000
Nombre de titres	497 506
Nombre d'actionnaires	347

3.8. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés et diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'action.

	31/12/2009	31/12/2008
Résultats distribuables	1 848 951,657	1 641 585,661
Régularisations de l'exercice	183 852,592	162 420,872
Sommes distribuables	2 032 804,249	1 804 006,533

4. Autres informations**4.1. Données par action et ratios pertinents**

	2009	2008	2007	2006	2005	2004
REVENUS DES PLACEMENTS	4,357	4,776	4,164*	4,810	5,182	4,971
Charges de gestion des placements	-0,531	-0,540	-0,464	-0,509	-0,518	-0,422
REVENU NET DES PLACEMENTS	3,826	4,235	3,700*	4,301	4,664	4,550
Autres produits	0,000	0,002	0,000	0,000		
Autres charges	-0,110	-0,112	-0,101	-0,136	-0,123	-0,112

RESULTAT D'EXPLOITATION	3,716	4,125	3,599*	4,165	4,541	4,438
Régularisation du résultat d'exploitation	0,370	0,408	0,831	0,217	0,210	0,839
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	4,086	4,533	4,431*	4,382	4,751	5,277
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,370	-0,408	-0,831	-0,217	-0,210	-0,839
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0,113	0,019	-0,089*	0,020	0,012	0,007
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-0,057	-0,076	-0,011	0,505	0,432	-0,194
Frais de négociation	0,000	0,000	0,000	0,000	-0,009	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3,773	4,068	3,500	4,689	4,977	4,251
	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Distribution de dividendes	4,695	4,325	4,384	4,750	5,276	4,800
VL	104,505	105,055	104,925	104,979	104,838	104,993

Ratios de Gestion des Placements

	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Charges / Actif net moyen*	0,557%	0,566%	0,550%	0,513%	0,515%	0,469%
Autres Charges / Actif net moyen	0,115%	0,118%	0,119%	0,137%	0,122%	0,125%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif net moyen	4,287%	4,747%	5,253%*	4,415%	4,721%	5,872%

* L'actif net moyen = somme de l'actif net de l'année / nombre de jours de l'année = 365 jours.

4.2. Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV est confiée à la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF - Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société.

En vertu de la convention de gestion signée le 25/08/2000 telle que modifiée par l'avenant du 08 février 2005, entre la Société Univers Obligations **SICAV** et la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière « **SCIF** », la commission de gestion revenant à cette dernière était fixée à 0,4% HT de l'actif net de la SICAV.

Le Conseil d'Administration de la SICAV réuni le 13/03/2007, a autorisé l'augmentation de la commission de gestion à 0,45% HT de l'actif net de la SICAV.

En date du 26 mars 2007, la **SCIF** a signé un avenant à la convention de gestion avec **Univers Obligations SICAV** portant le niveau de la commission de gestion de 0,4% HT à 0,45% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.3. Rémunération du dépositaire

L'ATB assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.

En contre partie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000,000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.4. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge de UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Les frais pris en charge aux titres de l'année 2009 sont de 8 960,000 dinars TTC.

4.5. Redevance CMF sur les OPCVM

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur Univers Obligations SICAV est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La commission est acquittée par Univers Obligations SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

4.6. Etat Impôts et Taxes

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

4.7. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

4.8. Frais bancaires :

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.